



VERSAILLES

Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil de quartier du 2 juillet 2013
COMPTE-RENDU

Etaients présents :

Présidence : Martine Schmit, Michel Lefèvre

Collège des associations

Nicolas Etiévant du CLAP53, Marie-Madeleine Hooge du Réseau d'Echanges des Savoirs, Amélie Menant de l'ALEPP, Catherine Mordant de la PEEP, Bernadette Perrutel de Sesakinoufo, Hélène Schutzenberger de VEI.

Collège des habitants

Laure Dispan de Floran, Antoine Divan, Francis Flamand, Isabelle Lallemand, Tanguy de la Laurencie, Jean-Paul Neveux, Caroline Prouff,

Personnes désignées

Pierre Arnaud, Stéphane Bouilloux-Lafont, Marie-Christine Claraz, Francis Naudin, Simone Prost.

Absents excusés :

Danielle Legué, membre de l'opposition, Nadia Vargas de Fontaine de Gaïa, Jehan-Philippe Le Roy, André Montialoux, David Crépy.

Absents

Marc Bessis de l'ACAVP, l'Ordre de Malte, Christian Rey-Renaux, Raphaël Benda, Thomas de Wailly, Janine Meurin, Dominique Walgraeve.

Assiste à la réunion :

Emmanuelle de Crépy, Maire-adjoint à la concertation et aux Conseils de quartier

- :- :-

I - Présentation du projet d'extension du CIG

Le Conseil de quartier accueille Madame Claude Soret-Virolle, Directeur Général Adjoint du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Île-de-France ainsi que l'équipe en charge du projet, Messieurs Pierre Caffin, chargé de la conduite d'opération et Vincent Decaux, Directeur du Département moyens techniques.

Madame Soret-Virolle précise que le Centre de gestion est un établissement public interdépartemental et met des compétences à disposition des 1.100 collectivités de son ressort territorial (Essonne, Yvelines, Val d'Oise). 260 personnes y travaillent, dont 40 à 50% interviennent en « nomades » au sein de collectivités et ne sont pas hébergées au siège sauf à l'occasion de réunions de service.

Ses recettes sont composées d'une part des cotisations des collectivités locales affiliées à titre obligatoire (moins de 350 agents titulaires) ou volontaires, au-delà de ce seuil, correspondant à un pourcentage de la masse salariale et d'autre part, de la rétribution des missions facultatives d'expertise à la demande.

Avant de passer la parole à Monsieur Caffin, elle précise que le CIG, maître d'ouvrage du futur bâtiment qui remplacera les ateliers et hangars situés au milieu de la rue Molière, avait des exigences au niveau environnemental, notamment toiture végétalisée et usage de l'eau bien pensé. 14 cibles environnementales figuraient au cahier des charges de la construction.

Monsieur Caffin précise que le bâtiment (3500 m² au total) sera implanté sur un terrain de 6.400 m² et opérera la liaison entre l'ancien et le nouveau site. Les bâtiments actuels seront déconstruits.

Il insiste sur deux particularités du terrain : le talus SNCF qui le borde et la forte déclivité constatée, soit environ 2,5 m sur sa largeur et 1,5 m au long de la rue Molière. La distance entre le talus et la rue est d'environ 60 m. Profitant de la déclivité, l'architecte parisien (atelier 2/3/4) a conçu un parking sous le bâtiment, totalement invisible de la rue, dont l'entrée se situera à l'extrême droite de la parcelle.

Un bâtiment accueillera une salle de conférence de 300 places ainsi qu'une salle de formation de 100 places. Un bâtiment en forme d'anneau, de niveaux R+1 accueillera les bureaux qui seront affectés pour partie à un desserrement des bâtiments actuels et à l'accueil de nouveaux collaborateurs.

La capacité du parking, de 150 places est supérieure aux normes en vigueur afin de répondre au mieux aux attentes des riverains qui constatent quotidiennement les difficultés de stationnement dans la rue.

L'équipe en charge du projet a par ailleurs étudié la demande de membres du Conseil de quartier d'envisager un stationnement supplémentaire dans la rue, par la création par exemple d'un stationnement en épi de part et d'autre de l'entrée du site. Il n'est pas possible de répondre favorablement à cette demande d'implantation de places supplémentaires du fait notamment du monticule au droit du futur espace polyvalent (déclivité du terrain, plafond haut du parking semi enterré surélevé du fait de la proximité de la nappe affleurante) ne permettant pas d'avoir un espace plan à l'usage de parking. A noter, dans cette hypothèse, la difficulté administrative complémentaire d'aliénation d'une partie du terrain dévolue à l'opération. Par ailleurs en façade du bâtiment, le chemin d'accès pour les personnes handicapées et l'espace prescrit pour le recul de l'échelle pompiers ne permet pas d'envisager un recul suffisant pour une implantation de parking. Les études ont été menées de façon rigoureuse par le cabinet d'architectes.

Les travaux commenceront en novembre prochain, par la phase de déconstruction pour une durée d'environ 5 mois, puis la phase de construction devrait durer 22 mois à partir de mars ou avril 2014. Des convocations relatives à la mise en place d'une procédure de référé préventif seront adressées aux propriétaires riverains pour expertise avant travaux afin de protéger les droits de chacun.

Aux questions du Conseil concernant :

- l'accueil possible, dans la salle de conférence, de manifestations extérieures, il est précisé que cela n'est pas envisageable du fait des procédures de sécurité mises en place dans les bâtiments et impliquant la responsabilité du président et de l'équipe de direction.
- le delta de 120 places manquantes par rapport à la capacité des salles de conférence et de formation, il est indiqué que sera mis en œuvre, lors de grandes réunions, un système de « voiturier ». Il est fait également remarquer que des participants se déplacent aussi en transport en commun, le quartier étant de ce point de vue bien desservi.

Le Conseil remercie Madame Soret-Violle et Messieurs Caffin et Decaux de leur présentation orale et visuelle et toutes les précisions apportées.

II – Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mai

Le compte rendu, après une précision, est adopté à l'unanimité.

III - Présentation du déroulé du Bal LaMôme du 14 septembre

Cette année : l'apéro du marché, à partir de 11h30 avec tirage au sort, dès 12 heures, de tickets remis par les commerçants du marché à leurs clients, permettant de gagner des produits du marché.

L'après-midi :

à 17h, parade de vélos sur le thème : La Folle Caravane du tour de France, axé sur la rue Yves Le Coz
 Décorez votre vélo de façon délirante, exubérante, colorée....Parade accompagnée des Majorettes de Saint Cyr et d'une fanfare. Le tout animé par Robert de Be'Ding Bedingue.

à 19h : traditionnel apéritif offert par la ville

à 19h30 : Barbecue avec le groupe 7e Mineure qui lancera le dîner
 de 20h30 à minuit : buvette et grand Bal animé par l'orchestre TMG

La Maison de quartier organisera cette année, un atelier d'aide à la décoration de vélos.

Laure Dispan de Floran et Stéphane-Bouilloux-Lafont sollicitent, selon leurs disponibilités, l'aide des membres du Conseil et des habitants du quartier pour assurer les diverses tâches et le bon déroulement de la journée, que ce soit 30 minutes ou plus.

IV - Travaux des commissions et point sur les actions du Conseil de quartier

Aménagement du square Lamôme

A la suite d'une première réunion sur place, le 28 mars dernier, avec le paysagiste Nicolas Gilsoul, Isabelle Lallemand et Martine Schmit, en présence de Monsieur Serge Claudel, Directeur général des services, une nouvelle réunion de présentation d'un pré-projet est prévue demain 3 juillet, à laquelle participeront les membres de la commission.

Travaux d'enfouissement des réseaux et réfection rue de l'Etang : réflexion et optimisation circulation et stationnement

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux de la rue de l'Etang, annoncés lors du Conseil du 26 mars 2013, les services ont souhaité l'avis du Conseil de quartier sur le projet de réaménagement de la

rue et sa mise aux normes. La commission circulation a étudié les plans transmis, s'est réunie sur place et a fait part de ses observations, le 30 mai, essentiellement quant à l'optimisation du stationnement. Une réunion a eu lieu le 11 juin avec les services, un projet de sens unique a été écarté et l'optimisation du stationnement très défendu. Un nouveau projet, reçu ce matin même, sera étudié et une nouvelle réunion avec les services devrait avoir lieu à la rentrée.

Points d'apport volontaires textiles - PAV

Martine Schmit rappelle la demande du Conseil de quartier auprès de Versailles Grand Parc –VGP - afin de disposer de PAV textiles à Porchefontaine, qui en est dépourvu, et celle faite par VGP relative à l'identification d'emplacements susceptibles de recevoir ces PAV, 5 maximum pour le quartier ; VGP en compte actuellement 47 et pourrait en accueillir 95.

Le Conseil communautaire de VGP, réuni le 24 avril dernier a approuvé la conclusion de conventions avec :

- . l'éco-organisme ECITLC qui a pour objectif de percevoir les contributions au recyclage et traitement des déchets issus des produits textiles d'habillement, des chaussures et du linge de maison neufs destinés aux ménages, et de verser les soutiens aux opérateurs de tri et aux collectivités territoriales ou à leurs groupements
- . les sociétés ECO TEXTILE et LE RELAIS pour la mise en place de bornes de collecte.

Le groupe de travail du Conseil de Quartier a identifié huit sites propices à l'implantation de bacs de récupération des TLC qui sont par ordre de priorité :

1. Parking Maison de Quartier : dans l'angle près du parking des deux roues contre le mur Delavaud (entre le panneau "P2roues" et la gouttière, en respectant la plaque d'égout)
2. Parking du chapiteau, rue Rémont (à gauche en entrant sur le site, près de la clôture et du poste EDF)
3. Rue du Pont Colbert, entre le N° 19 et la voie Micis, (entre le container à verre et l'armoire électrique)
4. Carrefour des Octrois (implantation précise à définir et autorisation à vérifier)
5. Entrée du centre sportif, rue Rémont
6. Parking du camping, rue Berthelot
7. Centre aéré, rue Rémont
8. Angle rue de Porchefontaine-Albert Sarrault, à côté du bac à verre, presque sous le pont.

Le Conseil remercie Hélène Schutzenberger-Bojarski pour la présentation visuelle réalisée et, après échanges de vues, estime que l'implantation de trois containers suffit, au moins dans un premier temps, et retient les trois premiers cités pour être proposés à la communauté d'agglomération Versailles Grand-Parc.

Le Conseil demande instamment que ces bacs soient de type "anti-intrusion" pour éviter tout incident ou accident lié à la pénétration, notamment de jeunes enfants, à l'intérieur des containers.

Point sur les initiatives et actions du Conseil

Michel Lefèvre indique qu'à l'issue de ces quatre années et demie d'activités de notre Conseil de quartier il leur est apparu avec Martine Schmit, et répondant également en cela au souhait de plusieurs membres du Conseil, qu'il serait intéressant pour tous de mettre en perspective toutes les actions opérées. Il précise que c'est ainsi l'occasion de prendre conscience de l'utilité de l'action menée et de la pertinence de ce conseil comme lieu de réflexion, de proposition et de transmission de l'information, de la Municipalité vers les citoyens et des habitants de nos quartiers en direction de la "Ville". Les réalisations importantes (Jardin Lamôme et l'avenue de Porchefontaine) témoignent de l'efficacité de la concertation qui a permis leur accomplissement.

Michel Lefèvre présente la liste recensant les différentes initiatives, actions et réalisations du Conseil, classées par thèmes, qui sera annexée au compte-rendu de ce dernier Conseil de quartier de la mandature. Martine Schmit rappelle que le Conseil est doté d'un logo créé par Laure Dispan de Floran, que le Conseil remercie tout particulièrement.

Michel Lefèvre poursuit en indiquant qu'il lui semble que le Conseil peut remercier vivement Martine pour son action comme présidente du Conseil de Porchefontaine ; sa rigueur, sa franchise, sa détermination, son souci permanent de permettre à tous et à chacun de s'exprimer ont permis de travailler en toute amitié et bonne humeur, et avec efficacité ; il propose de l'applaudir chaleureusement.

Martine Schmit souhaite dire à tous sa gratitude et sa joie d'avoir travaillé avec le Conseil, de manière fructueuse et dans la bonne entente pendant plus de quatre ans et félicite tous les membres du Conseil pour leur participation active aux travaux et réunions régulières (et parfois un peu longues). Elle rappelle que François de Mazières lui a confié cette fonction qu'elle a bien volontiers acceptée car cela correspondait pour elle à une volonté de répondre à un quartier qui a si bien accueilli, elle et sa famille, il y a déjà 29 ans.

Elle souhaite remercier vivement de son aide précieuse Marie-Christine Claraz qui a pris fidèlement les notes de toutes les réunions. Elle souhaite également remercier Madame Perthuis, secrétaire des élus, pour son étroite collaboration, son professionnalisme et sa disponibilité ainsi que toute l'équipe de la Maison de quartier qui a toujours répondu à toutes les demandes du Conseil et s'est investie dans le Conseil. Enfin, elle précise croire que le Conseil a su tisser, au fil de ces 4 années et demie si vite passées, des liens de confiance et d'écoute avec plusieurs services de la ville.

Emmanuelle de Crépy remercie Martine Schmit et Michel Lefèvre ainsi que les conseillers de quartier de leur implication.

Martine Schmit, Michel Lefèvre ainsi que l'ensemble des membres du Conseil de quartier apprécient le moment de convivialité que Madame de Crépy leur a réservé en fin de conseil.

Fin du dernier conseil de quartier de la mandature : 23 h 50.

INITIATIVES ET ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER PORCHEFONTAINE

Depuis son installation, le 5 février 2009, jusqu'au dernier Conseil de quartier, le 2 juillet 2013, soit une période d'activité d'un peu plus de 4 ans et demi

Actions classées par thèmes :

I – Espaces verts

- Jardin du square Lamôme et aménagement : inauguré septembre 2010
- Aménagement square Lamôme : *en cours d'étude*

II – Circulations douces

- Création d'une piste cyclable et aménagement avenue de Porchefontaine : achevés septembre
- Sécurisation, pour les vélos, du virage de la rue Rémont à l'entrée du quartier, côté bois Pont Colbert
- Plan stationnement vélos

III – Voirie et stationnement

- Modification du stationnement du bas de la rue Rémont et chemin du Cordon, et mise en place d'un sens unique afin de fluidifier et sécuriser le trafic et le transit (poids lourds)
- Optimisation du stationnement et gain de places lors réfection rue Saint-Michel, sécurisant également le trottoir de l'école Pierre Corneille
- Travaux d'enfouissement des réseaux et réfection rue de l'Etang : réflexion et optimisation circulation et stationnement (*en cours*)

IV – Desserte du quartier

- Lignes VZNI et RGVD : arrêts supplémentaires « Cisterciens et Pont Colbert »
- Bus B : prolongation de la ligne et implantation du terminus place Louis XIV

VI – Réduction de nuisances

- Pavillon d'Elvire (Viroflay) : nuisances sonores et de stationnement en concertation avec M le Maire de Viroflay
- Diminution de l'emprunt des voies du quartier par les poids lourds à partir de l'échangeur du Pont Colbert par l'implantation de différents panneaux de signalisation

VII – Aménagements divers

- Mise en place d'une boîte aux lettres haut rue du Pont Colbert
- Optimisation de l'emplacement de stationnement handicapés rue Coste
- Implantation d'un banc rue Albert Sarrault facilitant l'accès aux commerces et activités du centre du quartier
- Sécurisation de passages piétons :
 - éclairage du passage sous le pont gare SNCF
 - modification/sécurisation de l'implantation du passage haut rue Yves Le Coz
- Aménagement de la portion de la ceinture verte située dans le quartier
- Remplacement de la toile du chapiteau, grâce à la subvention accordée au quartier par Madame Valérie Péresse

- Rampe à bagages sur le premier escalier de la Halte de Porchefontaine (*installation prochaine*)
- Demande à VGP d'implantation de points d'apport volontaire textiles et proposition de lieux d'implantation (*en cours*)

VIII – Animations

- Apéritif des habitants et d'accueil des nouveaux, salle Delavaud (26 septembre 2010)
- Création du logo du Conseil de quartier par un membre du Conseil
- Evènement du 18 septembre 2010 : rassemblant la sortie du livre des archives communales « Porchefontaine au coin de la rue », l'inauguration du jardin du square Lamôme, l'inauguration de l'exposition photos sous le pont SNCF, des interventions orales de « mémoires » du quartier et verre de l'amitié avec accueil des nouveaux habitants.
- Bal LaMôme : 3è édition le 14 septembre prochain
- Sapin de Noël sur le square
- Fête de la musique sur le square : 2è édition 21 juin dernier

IX – Concertation et soutien

- Tenue régulière de permanences à la Maison de quartier permettant écoute et remontées d'informations/demandes des habitants
- SCNF – riverains ligne C :
 - réalisation d'une enquête et restitution en réunion publique ;
 - participation de Michel Lefèvre aux réunions du comité inter gares
 - participation d'un représentant de la Ligne C au Conseil de quartier du 14 mai, à qui nombreuses questions et demandes ont été transmises
- Commerce :
 - Soutien aux commerçants du quartier : réalisation d'un sondage et d'une réunion de concertation
 - Aménagement de deux emplacements stationnement 15 mn supplémentaires, rues Y Le Coz et Sarrault
 - Optimisation emplacement livraison rue Albert Sarrault
 - Soutien aux commerçants du marché

X – Vie quotidienne

- Mise en place de plans du quartier
- Collecte des déchets médicaux (seringues...) mise en place au printemps 2009
- Entreprise SAMU : amélioration des conditions de circulation entre l'entreprise et l'école Pierre Corneille
- Nombreux signalements aux services de la ville
- Extension du CIG : nombre de places de stationnement et présentation du projet au Conseil
- Voisins vigilants : mise en place sur le quartier à l'initiative de membres du Conseil

XI – Découpage du quartier

- En concertation avec le Conseil de quartier Chantiers : proposition commune de modification des limites, notamment électorales, des deux quartiers.